



*Au service  
des peuples  
et des nations*

**Avis d'appel à consultation pour le recrutement d'un (une)  
consultant(e) individuel  
Chargé(e) d'apporter une assistance technique dans le cadre  
de l'étude de préfiguration du fonds bleu pour le bassin du  
Congo**

Date : 15 Mai 2019

---

**Pays :** Maroc.

**Description de la mission :** Apporter une assistance technique dans le cadre de l'élaboration de l'Etude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

**Titre du projet :** Renforcement opérationnel du 4C Maroc.

**Lieu d'affectation :** Rabat, Maroc.

**Date limite de dépôt des candidatures:** 10 juin 2019 à midi

**Les offres seront déposées par courrier à l'adresse suivante :**

**Coordination Nationale du Projet de Renforcement opérationnel du 4C Maroc**

**Villa n°A4, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc.**

**ou envoyées par email à : [ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com).**

---

## I. Contexte

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains ont décidé de créer le 16 novembre 2016 à Marrakech, en marge de la COP22 à l'initiative de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, trois commissions parmi lesquelles la Commission du Bassin du Congo présidée par la République du Congo.

Cette commission a entamé ses travaux par le lancement d'une première étude de préfiguration d'un Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser les ressources nécessaires, auprès des Etats, des contributeurs et investisseurs, en vue du financement de la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie bleue dans son champ d'intervention.

La République du Congo a organisé en mars 2017, une Conférence Ministérielle de lancement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, couronnée par la signature d'un Mémorandum d'Entente pour la création dudit fonds. Le Mémorandum d'Entente portant création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC) a été signé le 09 mars 2017 par 9 Etats du bassin en plus du Maroc.

Une Conférence des Ministres de l'Environnement et des Finances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) organisée en octobre 2017 à Brazzaville avait débouché, entre autres sur l'adoption de la Déclaration de Brazzaville sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dans laquelle, il a été recommandé que la dénomination « Commission du Bassin du Congo » devienne « Commission Climat du Bassin du Congo ». En outre, une feuille de route, dont le suivi de la mise en œuvre relève de la responsabilité du Comité régional ad hoc, a été également adoptée.

Une autre recommandation de la Déclaration de Brazzaville est l'appel fait au Royaume du Maroc, à travers le Centre de Compétences en Changement Climatique (4C), pour son appui à la mise en œuvre du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, notamment la recherche des financements nécessaires à la réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

C'est dans ce cadre que le centre 4C Maroc, avec l'appui du PNUD, avait lancé un marché international pour l'élaboration de l'Etude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Un Bureau d'étude international a été ainsi contracté pour l'exécution de cette mission selon les Termes e références en annexe.

## II. Objectifs de la mission

La présente prestation consiste à apporter un appui technique dans le cadre de l'étude de préfiguration, notamment pour l'examen et le suivi des livrables de l'étude susmentionnée.

Selon les TORS du marché susmentionné, l'étude de préfiguration est structurée en 2 lots :

- ▶ Lot 1 : La création d'un plan d'investissement structuré à travers la collecte approfondie de données et l'analyse de projets structurant le pipeline du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Lot 2 : La création du véhicule financier à travers la définition de celui-ci, l'élaboration de son modèle de gouvernance et la définition de son modèle de gestion

## III. Missions et tâches

Pour répondre à l'objectif susmentionné, le /la consultant(e) doit examiner en profondeur et donner son avis et ses orientations techniques sur tous les livrables de l'Etude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Il doit également fournir son appui pour la compilation et la synthèse des commentaires des différents points focaux de la CCBC et ses partenaires.

Les différents livrables de l'étude de préfiguration du fonds bleu sont décrits en détail dans les termes de référence de cette étude en annexe à cet appel à consultation et dans le rapport d'initialisation.

## IV. Durée des travaux, livrables

Livrables	Echéance	Estimation du temps H/j
Lot 1 : Le plan d'investissement		
Livable 1 : avis sur le 1 <sup>er</sup> rapport intermédiaire de la phase 1	3 jours après la réception du rapport	3 H/J
Livable 2 : avis sur le 2 <sup>ème</sup> rapport intermédiaire de la phase 2	3 jours après la réception de chaque rapport	3H/J
Livable 3 : Avis sur le 3 <sup>ème</sup> rapport intermédiaire de la phase 3	3 jours après la réception due chaque rapport	3H/J
Livable 4 : avis sur le Rapport final	3 jours après la réception du rapport	3H/J

Livrable 5 : Avis sur la Feuille de route	3 jours après la réception du rapport	3H/J
Lot 2 : Véhicule financier		
Livrable 6 : Avis sur le Rapport intermédiaire de la phase 1	3 jours après la réception du rapport	3H/J
Livrable 7 : avis sur le Rapport intermédiaire de la phase 2	3 jours après la réception du rapport	3H/J
Livrable 8 : avis sur le Rapport intermédiaire de la phase 3	3 jours après la réception du rapport	3H/J
Livrable 9 : avis sur le Rapport final	3 jours après la réception du rapport	3H/J
Livrable 10 : avis sur le Feuille de route	3 jours après la réception du rapport	3H/J
<b>Total</b>		30 H/J

## V. Modalités de paiement

Le règlement sera effectué en 3 tranches comme suit :

- 30 % après validation des livrables 1,2 et 6
- 30 % après validation des livrables 3,7 et 8
- 40 % après validation des livrables 4,5,9 et 10

## VI. Profil de l'expert(e)

L'expert (e) doit justifier des qualifications suivantes :

- Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en Environnement, Développement Durable, économie de l'environnement / ou toute autre discipline en relation avec le secteur du développement durable.
- Une expérience d'au moins 10 ans dans un domaine en relation avec le Changement climatique ou l'Environnement en général notamment dans l'élaboration des politiques et les stratégies d'investissement dans ces domaines. Ayant une bonne connaissance de la région du bassin du Congo et

- Ayant et une expérience dans le développement des instruments financiers et le montage de fonds d'investissement (véhicules financiers) idéalement dans le domaine de l'Environnement, Climat et Développement Durable

## VII. Présentation de l'Offre du Contractant

Le prestataire est tenu de présenter les documents suivants :

### a) Offre Technique détaillant

- CV de l'expert détaillant son expérience en relation avec les exigences du paragraphe VI

### b) Offre Financière :

- Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par étape de chaque phase ;

VIII. L'offre financière doit être datée et signée,

## IX. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. i) L'évaluation de l'offre technique qui portera sur les CV des candidats et ii) l'évaluation et la comparaison des propositions financières.

### *Phase 1 Analyse technique comparative des offres :*

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

Critères	Note Max
<b>Profil du consultant(e)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement ou toute autre discipline en relation avec le secteur de développement durable. (5 points )</li> <li>• Une expérience d'au moins 10 ans dans un domaine en relation avec le Changement climatique ou l'Environnement en général notamment dans l'élaboration des politiques et les stratégies d'investissement dans ces domaines (50 : 5 points par année d'expérience.</li> <li>• Ayant une bonne connaissance de la région du bassin du Congo (15 : 5 points par Etude réalisée dans la région)</li> </ul>	<b>100</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ayant et une expérience dans le montage de fonds d'investissement (véhicules financiers) idéalement dans le domaine de l'Environnement, Climat et Développement Durable (30 : 10 points par expérience)</li> </ul>	
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :**

**→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximal des offres techniques (100 points).**

**Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence.**

### ***Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :***

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

P<sub>min</sub>

P : Prix de l'offre

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

P<sub>min</sub> : Prix de l'offre valable techniquement et le moins disant.

### ***Phase 3 : Analyse technico-financière :***

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

## **X. Dépôt des offres**

Le consultant intéressé est prié d'envoyer les documents suivants :

- 1. Offre technique :** Contenant les éléments précisés dans le point VII du présent document ;
- 2. Offre financière :** Estimation du coût tel que précisé dans point VII du présent document.